

FRANÇOIS VILLON

En quittant CHARLES D'ORLÉANS pour VILLON, nous pénétrons dans un tout autre monde poétique et humain. Après le grand seigneur, le « mauvais enfant », et même le repris de justice, comme nous dirions aujourd'hui. A côté de la cour de Blois, le milieu des « ribauds » et des « truands ». Et pourtant, par un caprice du destin où l'on peut voir un symbole du lien créé entre eux par la poésie, plus fort que tout ce qui les séparait, les deux hommes se sont rencontrés. La ballade de VILLON « Je meurs de soif auprès de la fontaine » fut composée à l'occasion d'un concours poétique (le « concours de Blois ») institué par CHARLES D'ORLÉANS, qui conserva le poème dans ses manuscrits, avec sa propre ballade sur ce thème et celles des autres concurrents.

Sa vie (1431- ?)

D'ordinaire, VILLON ne fréquentait guère la haute société et ses amis lui faisaient rarement honneur. Né à Paris à la fin de 1431 ou au début de 1432, il était d'*humble origine*¹ : il nous peint lui-même sa mère comme une femme « pauvre » et toute simple. Il s'appelait FRANÇOIS DE MONTCORBIER ou DES LOGES², mais, orphelin de père de bonne heure, il fut élevé par les soins de Maître Guillaume de VILLON, chapelain de Saint-Benoît le Bétourné³, dont il prit le nom.

LES ÉTUDES

Il suivit à la Sorbonne les cours de la Faculté des Arts (Lettres) et fut reçu *maître*⁴ *ès arts* en 1452. De cette formation il garda une culture assez mêlée, mais étendue, qui apparaît parfois dans son œuvre (cf. « Ballade des dames du temps jadis » p. 215).

LA MAUVAISE PENTE

Mais au lieu de se consacrer à ses études, VILLON songe surtout à s'amuser. Il fréquente des êtres peu recommandables, hante les mauvais lieux et se livre à maints désordres. D'ailleurs la vie des étudiants d'alors était souvent agitée, et RABELAIS immortalisera avec son PANURGE ce type d'« escolier » mauvais sujet. Mais VILLON ne s'en tient pas aux mauvaises farces et aux peccadilles, il va jusqu'au *crime*. En 1455 *il tue un prêtre* au cours d'une rixe et doit quitter Paris. Il obtient pourtant des « lettres de rémission » pour ce meurtre ; mais, loin de s'amender, il est impliqué en 1456 dans un *vol* au Collège de Navarre. Cette même année il compose le LAIS.

LA VIE ERRANTE (1456-1462)

Il quitte à nouveau Paris fin décembre 1456, et nous retrouvons le pauvre hère à Angers, à Bourges, à Blois où CHARLES D'ORLÉANS le protège quelque temps : VILLON acquitte par des vers sa dette de reconnaissance. En 1461 il est *emprisonné* à Meung-sur-Loire par l'évêque d'Orléans. Mais LOUIS XI qui vient d'accéder au trône passe à Meung et le *gracie*. VILLON gagne alors MOULINS, puis se cache dans les environs de Paris. C'est pendant l'hiver 1461-1462 qu'il compose son œuvre maîtresse, le TESTAMENT.

— 1 « Pauvre je suis de ma jeunesse, De pauvre et de petite extrace » (extraction), p. 214, v. 1-2. — 2 Nous ne sommes même pas fixés sur son nom de famille ; en tout cas la *preposition* indique simplement un lieu d'origine, et non une naissance noble :

« Sur les tombeaux de mes ancêtres...
« On n'y voit couronnes ni sceptres », p. 214, v. 6 et 8 — 3 Près de la rue St-Jacques.
— 4 C'était un grade universitaire du temps : Villon fut successivement *bachelier*, *licencié*, puis *maître*.

LE CONDAMNÉ
A MORT Méfaits et inculpations se succèdent. En 1462 il est en prison à Paris. Libéré en novembre, il est arrêté une fois de plus, à la suite d'une nouvelle rixe, et une sentence du Châtelet le condamne à mort. VILLON, qui a déjà subi la terrible « question de l'eau », s'attend donc à être « pendu et étranglé ». La BALLADE DES PENDUS est le cri déchirant du condamné que guette une mort atroce. Pourtant il a fait appel, et le Parlement annule la sentence, mais, considérant ses exécrationnels antécédents, lui interdit pour dix ans le séjour de Paris (5 janvier 1463).

LA DISPARITION A partir de cette date, nous ignorons absolument ce que devint VILLON. On a tout lieu de craindre qu'il n'ait eu une triste fin. Pourtant, s'il avait été exécuté, n'aurions-nous pas conservé quelque trace de la sentence ? Pouvait-il encore vaincre ses mauvais penchants et faire triompher sa piété, ses aspirations vers le bien ? RABELAIS a recueilli deux traditions : selon l'une, VILLON aurait séjourné en Angleterre ; selon l'autre, déjà âgé, il aurait organisé dans le Poitou des représentations de la « Passion ». L'image d'un VILLON assagi, converti, est séduisante, mais elle ne repose sur aucune preuve. Résignons-nous à ce mystère qui ajoute encore au caractère pathétique de sa vie et de son œuvre.

Son œuvre L'œuvre de VILLON comprend le LAIS (Legs), que l'on appelle aussi le « Petit Testament », le TESTAMENT (ou « Grand Testament ») et un recueil de POÉSIES DIVERSES, auxquels il faut ajouter sept « Ballades en jargon ».

LE LAIS (1456) C'est une suite de quarante huitains d'octosyllabes. Au moment de quitter Paris, incertain de l'avenir qui l'attend, le poète distribue à ses amis et connaissances des legs généralement bouffons (les « rognures » de ses cheveux, ses « souliers vieux », « la coquille d'un œuf »... « pleine de francs et d'écus vieux » !), ou qui trahissent une intention satirique :

« Item, je laisse aux Mendians, Savoureux morceaux et friands,
 Aux Filles Dieu et aux Béguines ¹ Flans, chapons et grasses gelines ². »

Le sujet, comme la forme choisie, annonce le TESTAMENT, mais le ton est plus souvent ironique, moins pathétique, et le lyrisme de VILLON est ici simplement esquissé. Pourtant la confession apparaît déjà (« Je ne suis homme sans défaut ») ainsi que l'angoisse devant l'avenir.

LE TESTAMENT (1461) VILLON, alors dans sa trentième année, reprend en amplifiant le thème du LAIS. Ce « TESTAMENT » comprend une longue suite de huitains d'octosyllabes (186), interrompue par un assez grand nombre de ballades et quelques autres pièces lyriques. La forme du testament est surtout un prétexte : en dehors de son âme, de son corps (p. 217), de quelques rancunes, de ses sentiments de tendresse et de deux ou trois ballades, qu'aurait donc à léguer le « pauvre VILLON » ? Mais il trouve là un cadre heureux pour son lyrisme : c'est pour lui l'occasion de faire un retour sur lui-même, de pleurer sa jeunesse perdue, d'évoquer le spectre de la mort qui lui fait horreur, de donner libre cours aussi à sa verve et à son ironie. Bref, dans cette œuvre nous trouvons l'homme tout entier, avec ses faiblesses et son aspiration vers le bien, sa piété et son esprit satirique, ses réflexions sombres et sa folle gaité d'« écolier ».

LES POÉSIES DIVERSES Ce recueil groupe une quinzaine de poèmes, de sujets très variés et de valeur très inégale, dont la composition s'étage de 1457 (ou même avant) à janvier 1463. La pièce essentielle est l'immortelle BALLADE DES PENDUS.

¹ Moines mendiants ; religieuses de l'ordre des « Filles (de) Dieu » ; pour les Béguines, voir Rutebeuf, p. 187. — ² Poulardes.

Un grand poète

Alors que la poésie aristocratique et savante est sur son déclin, VILLON fait revivre la tradition personnelle et réaliste des jongleurs du XIII^e siècle (COLIN MUSSET et RUTEBEUF) ; il résume pour nous l'âme du Moyen Age tout en annonçant des temps nouveaux ; il marque d'une empreinte définitive les plus grands thèmes lyriques : piété, tendresse filiale, patriotisme¹, regrets du passé, remords, fraternité humaine, hantise de la mort. Enfin tout concourt à rendre ses accents inoubliables : le drame de sa vie comme ses dons exceptionnels ; car ce mauvais garçon fut notre premier génie lyrique.

LE LYRISME**PERSONNEL**

Dans son œuvre, VILLON se livre à nous tel qu'il fut : la sincérité de ses confidences est entière. La piété la plus profonde s'allie chez lui à la sensualité, la candeur à une douloureuse expérience de la vie et du mal. Sa plus grande séduction réside peut-être dans la fraîcheur que garde son cœur en dépit de ses fautes : ce meurtrier retrouve par instants une âme d'enfant. Il est intensément, tragiquement humain : comment resterions-nous sourds à son appel : « Frères humains qui après nous vivez... » ?

A la différence des romantiques, ce grand lyrique refuse de trop s'attendrir : l'ironie intervient sans cesse, tournée contre lui-même, et atteint un humour macabre qui n'est qu'à lui. L'idée de la mort ne le quitte guère : ce n'est pas pour lui un thème rhétorique ou le sujet d'une réflexion passagère, mais une hantise qui lui inspire ses vers les plus émouvants, la danse macabre du TESTAMENT ou la vision d'horreur du gibet.

L'ART DE VILLON

A l'exception de quelques pièces des POÉSIES DIVERSES, œuvres de circonstance ou exercices artificiels, la poésie de VILLON est plus qu'un art raffiné, c'est le cri du cœur. Aussi les subtilités de forme et de versification comptent-elles peu pour lui, quoiqu'il soit un poète très habile. Il dépasse les vaines recherches pour atteindre une simplicité directe et parfois sublime.

Son art est surtout remarquable par son réalisme et sa puissance d'évocation. Sa langue est vivante, drue, volontiers populaire. VILLON parle à notre cœur et à nos sens. Il y a quelque chose de presque brutal dans la BALLADE DES PENDUS. Quel contraste avec l'atmosphère de rêve dans laquelle baigne la poésie de CHARLES D'ORLÉANS ! Le domaine de VILLON, c'est la réalité tragique, affreuse parfois, de la condition humaine. Mais quelle grâce, quelle séduisante mélancolie dans l'évocation des « Dames du temps jadis » !

VILLON est aussi un maître du rythme : l'harmonie des vers, les sonorités varient avec la nuance du sentiment. C'est tantôt l'élégie mélodieuse de la grâce fragile (DAMES DU TEMPS JADIS), tantôt un martèlement lugubre de marche funèbre (BALLADES DES PENDUS).

LA RENOMMÉE**DE VILLON**

La postérité ne tarda pas à lui rendre justice : au XVI^e siècle MAROT édite ses œuvres. BOILEAU, plein de mépris d'ordinaire pour le Moyen Age, lui accorde dans son ART POÉTIQUE une place plus qu'honorable. Les ROMANTIQUES verront en lui leur ancêtre et nous le considérons aujourd'hui comme un de nos plus grands poètes.

LE TESTAMENT

Dans les premiers huitains VILLON s'en prend à l'évêque THIBAUT D'AUSSIGNY qui l'avait fait emprisonner ; puis, il dit sa reconnaissance à LOUIS XI qui l'a gracié. Il reconnaît ses torts : « Je suis pécheur, je le sais bien », mais espère en la miséricorde divine. Il évoque ensuite sa jeunesse, mal employée, et les destinées si diverses de ses amis (« REGRETS » p. 213). Il est pauvre, et d'humble origine, mais qu'importe : riches ou pauvres, la mort nous attend tous (« LE SPECTRE DE LA MORT » p. 214). Ces thèmes de la fuite du temps, de la mort impitoyable lui inspirent plusieurs ballades (dont la première est la « BALLADE DES DAMES DU TEMPS JADIS », p. 215). Mais il faut en venir aux legs : ils commencent sur un ton pieux, grave et ému (« LE TESTAMENT DU PAUVRE » p. 217), et constitueront, sous des formes et avec des accents très divers, tantôt sérieux, tantôt ironiques, la trame de tout le reste du poème. VILLON termine sur une note mi-gaillarde, mi-douloureuse, en imaginant sa propre mort et son enterrement.

— 1 « Et Jeanne la bonne Lorraine Qu'Anglais brûlèrent à Rouen » (p. 216, v. 21-22).